

# Sébastien Roux, Anne-Sophie Vozari, Familles : nouvelle génération

Hélène Cheronnet

► **To cite this version:**

Hélène Cheronnet. Sébastien Roux, Anne-Sophie Vozari, Familles : nouvelle génération. 2020. hal-03065046

**HAL Id: hal-03065046**

**<https://hal.univ-lille.fr/hal-03065046>**

Submitted on 14 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





## Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

24 | Printemps 2020

Varia

---

### Sébastien Roux, Anne-Sophie Vozari, *Familles : nouvelle génération*

Paris, PUF, coll. « La vie des idées », 2020, 96 p.

Hélène Chéronnet

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/10636>

ISSN : 1953-8375

#### Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Ce document vous est offert par Université de Lille



#### Référence électronique

Hélène Chéronnet, « Sébastien Roux, Anne-Sophie Vozari, *Familles : nouvelle génération* », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], 24 | Printemps 2020, mis en ligne le 30 août 2020, consulté le 14 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/10636>

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 décembre 2020.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Sébastien Roux, Anne-Sophie Vozari, *Familles : nouvelle génération*

Paris, PUF, coll. « La vie des idées », 2020, 96 p.

Hélène Chéronnet

---

- 1 Cordonné par Sébastien Roux, sociologue et chercheur au CNRS, et par Anne-Sophie Vozari, sociologue, doctorante à l'EHESS, cet ouvrage s'intéresse, à partir de cinq enquêtes distinctes, à la continuité de l'ordre des familles. Il ne faut pas considérer cet ordre comme la seule résultante d'une contrainte sociale mais aussi et surtout comme le produit d'un travail sur soi et sur autrui (p.14). Dans l'introduction, les coordonnateurs font explicitement référence au concept de gouvernementalité chez Michel Foucault où il est question du contrôle, par les institutions, les procédures, les analyses et réflexions, les calculs et les tactiques, des stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir par rapport à eux-mêmes et les uns par rapport aux autres.
- 2 La réflexion s'inscrit dans un contexte social où les évolutions du droit familial, écrivent les coordonnateurs, suscitent des débats passionnés. Depuis les premières controverses sur le PACS jusqu'à celles plus récentes relatives à l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux femmes célibataires ou aux personnes du même sexe, la famille n'en finit plus d'être un problème. Ce, même si la régulation des agencements privés a constamment fait l'objet de controverses et d'interventions au cours de l'histoire.
- 3 L'ouvrage se donne donc pour projet de saisir, à partir d'enquêtes empiriques, conduites sur des objets actuels, les politiques de régulation qui se déploient sur et à partir de la famille. Il se veut attentif aux différentes modalités de ces formes de régulation en fonction de variables telles que le genre, la race, la classe, l'âge, la sexualité, la profession, la nationalité...
- 4 Le livre ambitionne également de rendre compte des situations contemporaines et des modalités pratiques par lesquelles la famille se gouverne. Ce, alors que le traitement des questions familiales a été profondément bouleversé par toutes une série de facteurs enchevêtrés tels que l'explosion des savoirs biologiques et des technologies d'aide à la

procréation, la reconnaissance partielle et inaboutie des différentes configurations familiales, l'évolution du travail social, la diffusion et l'hybridation des savoirs psy...

- 5 Ces réflexions font écho aux perspectives développées dans un programme de recherche ANR conjoint intitulé Ethopol. Ce programme, qui réunit cinq chercheur·es qui sont aussi les contributeur·trices du livre, s'intéresse à la manière dont la prise en charge des familles (par des services sociaux, des institutions médicales, des associations ou des opérateurs privés) modifie la façon dont les sujets se pensent, se conçoivent et se jugent. C'est peut-être, dans cette perspective, moins aux professionnels censés discipliner les individus qu'à la manière dont les individus se corrigent eux-mêmes pour s'améliorer que ce livre s'intéresse. Même si ce travail sur les subjectivités s'effectue bien sûr dans un cadre contraint.
- 6 Dans cette perspective, on retrouve donc ici cinq contributions qui cherchent à saisir les pratiques contemporaines d'administration de la famille : Sébastien Roux s'intéresse à l'adoption internationale, Mélanie Gourarier aux tests de paternité, Jérôme Courduriès à la gestation pour autrui, Michela Villani à l'encadrement hospitalier des demandes d'aide à la procréation et Anne-Sophie Vozari au soin psycho-sanitaire de la dépression périnatale.
- 7 Face aux évolutions du traitement des questions familiales et sur la base de ces recherches ethnographiques, ces chercheur·es souhaitent proposer de nouveaux appareillages théoriques pour « interroger les formes contemporaines d'intervention dans un monde paradoxalement changeant et dynamique mais qui parvient à assurer une continuité : l'ordre des familles » (p. 10).
- 8 C'est dans cette perspective que le concept d'éthopolitiques est mobilisé. Les coordonnateurs de l'ouvrage expliquent qu'ils l'empruntent au sociologue britannique Nikolas Rose. Dans ses travaux, celui-ci cherche à caractériser une modalité de gouvernement se donnant pour objet l'éthos de l'existence humaine, les sentiments, la nature morale ou les principes directeurs des personnes, des groupes et des institutions.
- 9 Le concept d'éthopolitiques permettrait, selon Rose, de décrire les techniques de soi par lesquelles les individus se jugent et agissent sur eux-mêmes pour devenir meilleurs qu'ils ne sont. Amenés à s'interroger constamment sur la manière juste et bonne de réaliser leurs désirs familiaux, les personnes rencontrées par les chercheur·es, dans les différentes enquêtes, vivaient un accompagnement qui les encourageait à se transformer pour s'améliorer. Il s'agissait à la fois de montrer qu'elles agissaient sur leur éthos et qu'elles exerçaient ces actions de manière éthique.
- 10 Dès lors, les formes de prises en charges étudiées dans le cadre d'une démarche ethnographique sont bien saisies comme des éthopolitiques. Mais, Sébastien Roux et Anne-Sophie Vozari écrivent : « Nous les entendons davantage comme des actions à portée réflexive se donnant pour objectif premier l'autoréforme libre et volontaire du sujet, orientée vers un idéal transformé et partagé. (p. 14) »
- 11 La première enquête ethnographique menée par Sébastien Roux nous amène au sein d'une unité spécialisée d'Aide sociale à l'enfance pour observer la manière dont les professionnelles traitent les projets adoptifs qui leur sont adressés. La procédure d'agrément représente une phase cruciale du processus où, par la mobilisation de techniques spécifiques, telles que les entretiens de motivation, les visites à domicile, les mises en situation, il s'agit de vérifier la capacité du ou des futurs parents à saisir les

spécificités de la parentalité adoptive. Puis, le temps long nécessaire à l'aboutissement de la démarche d'adoption et le travail institutionnel qui l'accompagne visent à faire adhérer les individus au processus qui les transforme. On attend d'eux qu'ils comprennent la spécificité du lien adoptif et qu'ils reconnaissent l'importance d'être dirigés par les professionnels pour se transformer en « meilleurs parents possibles » pour l'enfant. La transformation des subjectivités pour correspondre aux attentes institutionnelles ne suffit pas toujours. L'accumulation des procédures de sélection pour accéder à l'adoption et la raréfaction du nombre d'enfants adoptables sur le plan international facilitent l'établissement d'un rapport de pouvoir, d'un arbitraire institutionnel et conduisent les services sociaux à valoriser les profils les moins atypiques des parents potentiels. Parmi les moins blancs, les moins hétérosexuels, les parents les mieux dotés sont conduits à « se raisonner », à s'ouvrir à la possibilité d'autres choix comme celui d'accepter un enfant dit « à besoins spécifiques ». Et ainsi les institutions, en agissant pour mettre en conformité public et privé, prolongent les hiérarchies sociales au cœur des agencements intimes.

- 12 L'enquête de Mélanie Gourarier nous emmène au cœur de Brooklyn, dans un dispensaire new-yorkais auprès de professionnels spécialisés dans le traitement de tests ADN. L'observation du travail des professionnels du DNA Lab va permettre de questionner une vision de la science comme un savoir « neutre » et « vrai » et de décrire les modalités de production d'un régime de vérité au-delà de la seule objectivité des caryotypes. L'objectif de cette contribution est ici d'analyser la manière dont s'évalue, s'atteste et s'édicte la paternité à l'ère des savoirs génétiques (p. 34). Il s'agit de débusquer les usages professionnels dans l'administration d'une « preuve » génétique. L'observation ethnographique met en évidence que les pratiques diffèrent selon qu'il s'agisse du recours au test ADN dans la perspective d'un regroupement familial dans une situation d'immigration ou lorsque le test de paternité est demandé par des personnes pour résoudre une inquiétude qui relève d'histoires familiales.
- 13 Dans le premier cas, c'est bien l'analyse biologique qui est mise en avant lors de la restitution des résultats au client. Le poids de la génétique est avancé comme un argument d'autorité et ceci a aussi pour effet de masquer la part subjective des actions des professionnels. Une chaîne opératoire, un protocole standardisé, auxquels les différents protagonistes adhèrent, viennent conforter l'idée de l'existence d'une expertise biologique incontestable. Le travail des professionnels consiste alors à orienter la compréhension du résultat et à conduire les personnes à accepter la vérité scientifique, à ajuster leurs désirs ou leurs projets en fonction de ce que « dit » l'ADN (p. 35)
- 14 Dans le second cas, les professionnels du DNA Lab peuvent considérer la famille comme une valeur qui supplante parfois la valeur de l'ADN. La possibilité de relativiser la force de l'ADN en fonction des situations sociales et familiales des personnes concernées est alors présentée comme une éthique de la pratique scientifique. La signification accordée à la génétique varie aussi en fonction des situations dans lesquelles elle s'inscrit. Ainsi, lorsque les résultats d'un test comportent un risque pour l'« équilibre familial » ou pour le « bien des enfants », du temps de discussion est consacré lors de la restitution des résultats.
- 15 Lorsqu'il s'agit de lever des inquiétudes relevant d'histoires familiales, le bien des familles se mesure à l'aune de la capacité des sujets à « sauver les liens », alors que dans le cas d'un test d'immigration la volonté de « faire le bien » se déporte vers la « vérité

génétique » au risque de distendre les relations, voire de conduire à des séparations de familles. Loin de se soumettre à la « vérité » de la génétique, ces professionnels la façonnent suivant une morale qui contribue au maintien d'un ordre social et familial.

- 16 La troisième enquête ethnographique, conduite par Jérôme Courduriès, s'intéresse à la gestation pour autrui. Sur fond d'un débat qui oppose une conception de la GPA comme la résultante d'une « libéralisation galopante du droit de la famille conduisant à la marchandisation des enfants » et une conception éthique où les droits de la femme qui porte l'enfant seraient respectés dans le cadre d'une transaction où circule un minimum d'argent, les nuances sont multiples, écrit Jérôme Courduriès.
- 17 En référence aux préoccupations de l'ouvrage, c'est le rôle que jouent la loi et l'état civil dans la régulation des agencements intimes qui intéresse l'auteur. Mais, l'observation ethnographique examine également les modalités selon lesquelles se transforme la vie intime sous la contrainte des injonctions morales relatives à la reproduction, à la famille, au respect de son prochain. L'auteur a ainsi rencontré vingt-huit familles de formes différentes (couples de pairs gays, couples de parents hétérosexuels, hommes seuls). Ces parents partagent « un idéal de paternité ou de maternité fondé sur l'axe sexuel fertile du couple parental et de l'idée que la réalisation de soi passe par devenir parents » (p. 46).
- 18 L'entrée dans une démarche de GPA, pratique prohibée en France, confronte les parents potentiels à une série de questions, à des dilemmes moraux, et à la nécessité de légitimer leurs pratiques. L'établissement de la filiation cristallise un certain nombre de tensions où intérêt de l'enfant et ordre public s'opposent : en droit français de la filiation, est juridiquement considérée comme mère celle qui a accouché. Le procureur se pose en défenseur de la norme selon laquelle l'accouchement constitue le moment inaugural de la filiation. Les parents n'ont pas le sentiment de contrevenir à l'ordre public et « être de bons parents, c'est aimer ses enfants, c'est en prendre soin, avoir désiré ardemment leur arrivée » (p. 48).
- 19 Ainsi, la GPA condense des normes juridiques et des normes de parentalité qui parfois se confrontent. Mais, elles s'agencent différemment selon les valeurs qui ont guidé le projet et le contexte dans lequel il s'est concrétisé. Détracteurs de la GPA comme défenseurs de cette pratique de procréation en appellent à l'État, soit pour qu'il interdise la transcription des actes de naissance des enfants nés de la GPA et pour qu'il favorise la prohibition de la pratique, soit pour qu'il œuvre pour la mise en conformité de l'état civil avec la réalité familiale et qu'il légifère pour encadrer cette pratique en France selon des modalités spécifiques (p. 52). Tant les normes issues des savoirs tels que le droit, la justice, la médecine reproductive que celles diffusées par des agents tels que les gynécologues, les psychologues, les juges, les avocats, les éthiciens... contribuent à modeler l'expérience des personnes qui souhaitent avoir recours à la GPA, les choix qui s'offrent à elles, la manière dont elles se pensent et font le récit de leur expérience.
- 20 Sous la pression de l'ensemble de ces normes, les parents produisent un discours relativement typique, qui veut témoigner que leur histoire familiale n'est entachée d'aucun soupçon, que ce choix est l'aboutissement inéluctable d'un parcours parental et qu'il reste un recours exceptionnel. De même, la rhétorique parentale donne à voir la création d'une famille tout en inscrivant l'enfant dans un réseau relationnel plus large qui le relie également aux autres personnes à l'origine de sa naissance. Ainsi, en

revoyant la manière de concevoir la procréation et les liens familiaux, les parents procèdent à une véritable réforme de soi.

- 21 Michela Villani s'intéresse à l'échec de la fécondation *in vitro* (FIV). Elle a conduit une enquête ethnographique au sein d'une structure hospitalière en Italie. Cette immersion a été complétée par des entretiens semi-directifs auprès de treize femmes célibataires ou en couple engagées dans un parcours de procréation médicalement assistée et auprès de dix professionnel.les de santé. L'autrice montre que le parcours de FIV relève d'un véritable processus de sélection, balisé à une extrémité par l'espérance et l'investissement, et à l'autre par le non-acharnement et le renoncement. L'incitation à un suivi psychologique des couples dont la prise en charge financière diffère selon les ressources des unités hospitalières participe d'un traitement différencié des demandes et vient accentuer les inégalités sociales.
- 22 Tout au long du processus vont être évaluées les motivations des couples à s'investir dans la démarche et leur capacité à se projeter. Un véritable travail émotionnel, non identifié comme tel, se déploie dans cette tension fragile entre espérer et renoncer. « Les ovocytes, le sperme ou l'embryon dans toutes ses phases de développement (de la duplication cellulaire à l'implantation) sont anthropomorphisés au sein de narration singulière. (p. 67) » Le corps médical participe d'ailleurs à cette humanisation du matériel biologique, y compris par l'adoption de mêmes éléments de langage que ceux adoptés par les femmes (« mon petit guerrier » pour parler de l'embryon). Pour autant, suite à l'échec de plusieurs FIV, ce même matériel biologique peut acquérir le statut de souillure ou de simple déchet. La narration par la patiente de son parcours procréatif fait donc partie de ce long processus. La reformulation de ce parcours par le médecin, adossé à sa posture d'autorité, constitue de véritables stratégies communicationnelles qui visent à faire renoncer autrui à ses désirs initiaux. Ainsi, la pratique clinique met en présence des acteurs (couples candidats à la FIV, gynécologue, biologiste qui manipule le matériel biologique en laboratoire) qui attribuent un sens particulier selon l'étape du processus où se trouvent les candidats à la FIV. Cette simple technique cristallise, pour chacun des acteurs, les projections d'un être prénatal comme enfant potentiel. Mais la répétition des échecs des FIV appelle le deuil et fait disparaître l'enfant à naître. Engagées dans une démarche à l'issue incertaine, exprimant des émotions fruit de leurs interactions avec le médecin et des attentes médicales liées à la situation, ces femmes, confrontées à des échecs répétés, sont incitées par les professionnel.le.s à reconsidérer leur existence et à faire progressivement évoluer leur projet d'une « vie avec enfant » à une « vie sans enfant » (p. 61). Ce qui, pour l'autrice, constitue les modalités d'une véritable éthopolitique du renoncement.
- 23 La dernière enquête ethnographique menée par Anne-Sophie Vozari nous emmène au sein d'un service de psychiatrie périnatale d'une importante maternité francilienne. La chercheuse a observé une quarantaine de consultations psychothérapeutiques proposées à des femmes qui sont troublées par ce qu'elles ressentent au cours de leur grossesse ou après la naissance de leur enfant. Des entretiens ont été menés auprès des professionnelles et de quelques-unes de leurs patientes. Dans un contexte où les « éventuelles vulnérabilités psychosociales » et les « psychopathologies maternelles » représentent un nouveau souci de santé publique et où émergent de nouveaux savoirs scientifiques, notamment avec l'apparition de la catégorie diagnostique de « dépression post-partum », on observe une psychologisation de la naissance et

l'institutionnalisation d'une spécialité médicale émergente : la psychiatrie périnatale (p. 77).

- 24 La conception de l'enfantement passe donc d'un processus d'ordre biologique à encadrer pour garantir la qualité de la population à une « épreuve » psychique exposant les femmes à une prise en charge non plus seulement médicale mais également psychopathologique. Ce traitement médico-psychologique se propose de répondre à la question que se posent les futures ou jeunes mères : « Comment vais-je parvenir à devenir une bonne mère heureuse et aimante ? » Le bonheur d'être mère acquiert, par ce prisme, le statut d'un discours moral et il agit comme un puissant instrument de régulation de soi. Dans la relation thérapeutique, les professionnelles cherchent à réveiller et à étayer un processus de maternité inscrit dans le psychisme de la femme troublée et le traitement médico-psychologique l'amène à se reconsidérer et à se penser comme « suffisamment bonne ». L'accompagnement thérapeutique invite à la mise en question de soi, mais également à la mise en réponse de son vécu. Il s'agit de laisser émerger un autre soi plus authentique, plus ajusté aux besoins de son enfant. L'autrice parle alors de « gouvernement par conversion », d'un dispositif ethopolitique constitué par la médicalisation des sentiments maternels, plus particulièrement de leur absence, et conjointement par le traitement corollaire des dépressions périnatales. Il s'agit de rendre des mères heureuses par une politique de transformation volontaire de soi, en régulant le rapport subjectif que ces dernières entretiennent à leur maternité. Ce, afin de produire à terme, selon la chercheuse, des sujets féminins ajustés aux exigences socialement définies de la maternité.
- 25 Ce petit ouvrage, très stimulant, confirme ce que nous a appris la sociologie de la famille, à savoir qu'elle ne représente pas une réalité naturelle et intangible. Il existe, en effet, une variété des structures familiales à travers l'histoire et les civilisations. Comme l'écrit Jean-Hugues Déchaux, la famille ne cesse de s'inventer sous nos yeux et sa définition est toujours un enjeu social et politique. On peut donc la considérer comme le fruit changeant de l'initiative des différents acteurs qui la composent et/ou l'instituent. Il faut donc être attentif à la variété des formes familiales et les explorer sans idées préconçues.
- 26 Sur le plan morphologique, la diversité des ménages s'est incontestablement accrue ces trente dernières années. Les couples mariés coexistent avec les couples concubins et pacésés, les familles nucléaires avec les familles parentales et recomposées, sans oublier les ménages composés d'une seule personne, les mères au foyer avec les mères exerçant un emploi... Il existe différentes façons de s'établir en couple et de fonder une famille. La baisse de la nuptialité et la hausse du divorce symbolisent cette diversification : le mariage et la vision clivée des rôles conjugaux qui l'accompagnaient ne constituent plus un point de passage obligé.
- 27 Cette diversification des styles de vie privée peut être décrite à partir de données macrosociales (comme celles du recensement). Elle se traduit par une modification des calendriers familiaux que seules des enquêtes longitudinales reconstituant les trajectoires familiales des individus sont en mesure de saisir et d'analyser. On constate le report de la mise en couple, de la première naissance, la généralisation de la cohabitation avant le mariage, des séquences de vie solitaire qui s'intercalent entre des périodes de vie conjugale et familiale... En outre, les trajectoires familiales connaissent une plus grande instabilité : instabilité du lien conjugal mais aussi du lien de la filiation si l'on se place du point de vue des enfants. Malgré tout, la place centrale de l'enfant



demeure tant sur le plan crucial de la fécondité (les intentions de fécondité restent à un niveau supérieur à deux enfants par famille) que dans la réalité des relations familiales<sup>1</sup>.

- 28 L'ouvrage coordonné par Sébastien Roux et Anne-Sophie Vozari nous permet de pénétrer au cœur de situations contemporaines où diverses formes familiales s'inventent dans le cadre d'une régulation des subjectivités par les institutions, les savoirs qui émergent, et les professionnels qui les relaient et les diffusent. Il s'inscrit clairement dans une perspective foucaldienne où les chercheur.e.s observent, dans le cadre d'une gestion politique globale de la vie des individus, un contrôle de leurs stratégies quant à la réalisation de leurs désirs familiaux. Mais, la mobilisation du concept d'éthopolitiques permet de mettre plus directement la focale sur la manière dont ces individus agissent directement sur leur éthos et développent des comportements éthiques. Ce, sous l'orientation des principes directeurs des personnes, des groupes et des institutions. On parlera plus directement d'orientations que de contraintes car c'est bien l'adhésion des sujets qui est recherchée pour permettre ce qu'une des contributrices a appelé un « gouvernement de conversion ».
- 

## NOTES

1. Jean-Hugues Déchaux, *Sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2009, 128 p.